



HAL
open science

L’habitat rural laténien de Montmarault “ Maselier ” (Allier) : un exemple de bâtiment à pans déportés

Jérôme Besson

► **To cite this version:**

Jérôme Besson. L’habitat rural laténien de Montmarault “ Maselier ” (Allier) : un exemple de bâtiment à pans déportés. Bulletin de l’Association française pour l’étude de l’âge du fer, 2019, 37, pp.59-62. hal-02523028

HAL Id: hal-02523028

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02523028>

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

L'HABITAT RURAL LATÉNIEN DE MONTMARSAULT « MASELIER » (ALLIER) : UN EXEMPLE DE BÂTIMENT À PANS DÉPORTÉS

Jérôme BESSON (Archeodunum)

L'opération de fouilles archéologiques préventives de Montmarault « Maselier » (03) s'est déroulée du 29 octobre au 29 novembre 2018. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de réfection du carrefour autoroutier reliant l'autoroute A71 et la RN 79, et fait suite à un diagnostic réalisé en 2017. Lors de cette intervention, les vestiges repérés s'apparentaient à un fossé curviligne, des probables trous de poteau ainsi que des fosses, renvoyant à La Tène ancienne et à La Tène finale.

Le site de Maselier s'implante sur le massif granitique de Montmarault, qui constitue une excroissance septentrionale des Combrailles au nord du Massif Central. Ce secteur est aujourd'hui marqué par un paysage de bocage où par endroits les blocs de granite affleurent. Du fait d'un manque de recherches et d'un très faible nombre de prescriptions d'opérations archéologiques préventives, la carte archéologique de la région de Montmarault est lacunaire, particulièrement pour ce qui est de la Protohistoire. Les sites majeurs les plus proches sont les villages ouverts de Cosne-d'Allier et Varennes-sur-Allier et les habitats fortifiés de Hérisson, de Nérès-les-Bains ou encore de Chantelle. A l'instar de ces trois derniers gisements, le site de Maselier s'inscrit au sein du territoire des Bituriges cubes.

La fouille a concerné une emprise linéaire de plus de 1400 m², sur une largeur réduite de 18 m. Le présent article se propose de rapporter les principaux résultats et nos interrogations au sortir de la phase de terrain. La principale découverte de cette opération est le bâtiment 1, localisé au centre de l'emprise. Celui-ci est constitué d'un ensemble de quatre poteaux formant un plan quadrangulaire proche du carré et s'étendant sur une surface de 8 m². Le diamètre des structures est compris entre 0,40 et 0,55 m et leur profondeur préservée entre 0,18 et 0,32 m. Ce châssis principal est complété par deux autres trous de poteau localisés en avant du plan carré, sur la façade sud-est, à une distance d'un peu plus de 2 m. Ces structures sont légèrement ovales, de 0,45 m de diamètre moyen. Elles

diffèrent des quatre structures précédentes par leur profondeur moins importante, d'environ 0,15 m sous le niveau de décapage.

La symétrie de ces 6 poteaux suggère qu'ils fonctionnaient ensemble pour maintenir une superstructure en bois. La profondeur d'ancrage des quatre poteaux principaux indique que ce module porteur concentrait l'essentiel des poussées maintenant la charpente. Le rôle de la paire de poteaux disposés à l'extérieur de ce module est plus énigmatique. Habituellement, la présence de tels aménagements est interprétée comme l'emplacement d'un porche d'entrée. Bien souvent disparues, les parois sont restituées grâce à cette paire de poteaux. A Maselier, cette proposition est plus délicate du fait de la conservation d'une tranchée périphérique continue tout autour du module porteur, qui enserre également la paire de poteaux décalés.

Ce fossé dessine une forme ovoïde de plus de 29 m de circonférence, sans interruption. Dans la moitié sud, il se caractérise par des parois inclinées et un fond en cuvette, alors qu'au nord le profil est plus anguleux avec des parois verticales et un fond plat. Bien que sa largeur soit variable (de 0,30 à 0,75 m), la structure reste relativement régulière. Globalement, la tranchée semble mieux préservée ou plus profondément creusée au niveau des parties curvilignes au nord-ouest et au sud-est. Le profil à fond plat est moins perceptible sur les côtés rectilignes. La cote du fond est relativement régulière mais décrit tout de même un léger pendage, dans le sens de la pente naturelle, vers l'ouest. Tout près du point bas, la tranchée se poursuit sous la forme d'un petit diverticule sur un peu moins d'1 m de longueur. Ce petit aménagement linéaire s'inscrit dans une continuité apparente de la tranchée, avec un profil aux parois relativement verticales et un fond à peine incurvé. Son extrémité occidentale est recoupée par un fossé récent et il n'est pas préservé au-delà. Cette structure pourrait constituer une sorte d'exutoire pour assainir la tranchée périphérique.

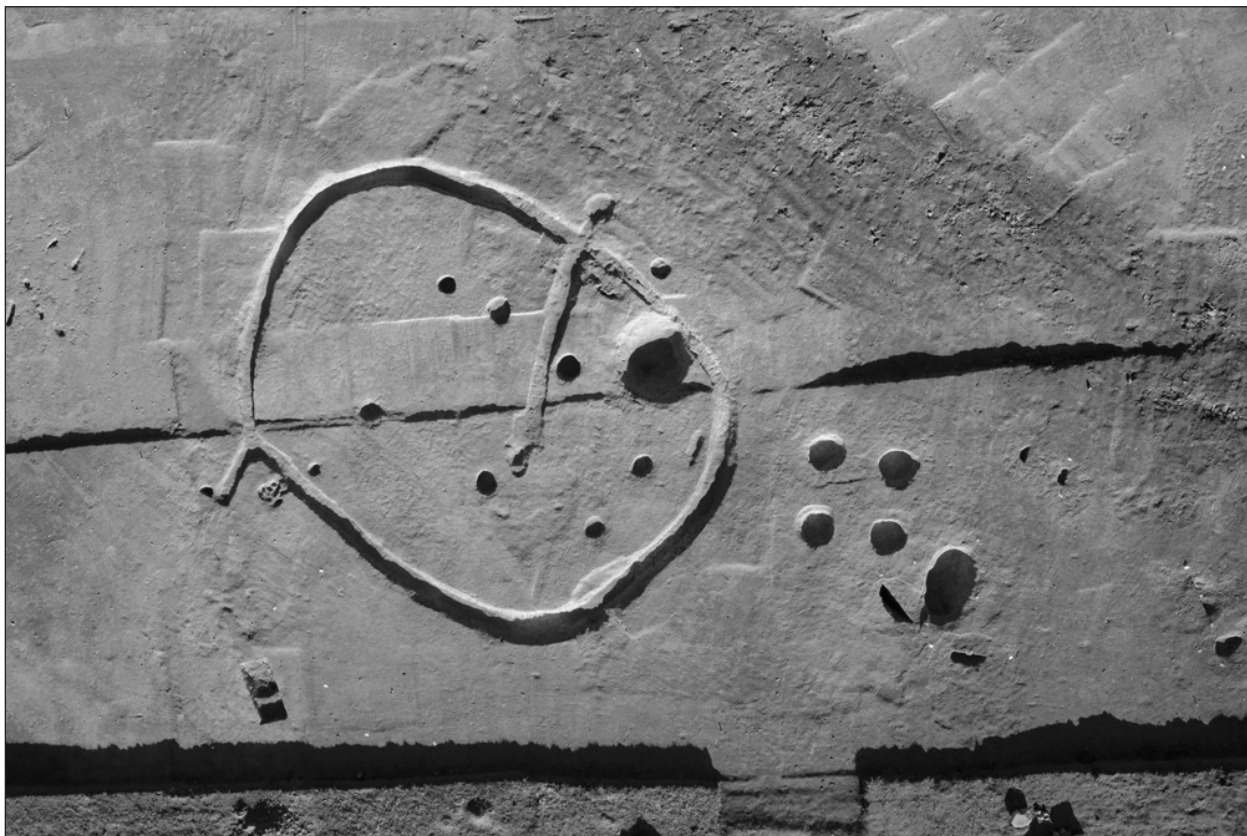


Fig. 1 - Vue aérienne des bâtiments 1 et 2, respectivement à gauche et à droite (Kap-Archéo, 2018)

Celle-ci forme donc un petit enclos d'une superficie de 56 m². La symétrie du positionnement de cette tranchée et du module porteur, la similitude des remplissages ainsi que l'homogénéité du mobilier recueilli suggèrent que ces structures sont synchrones. Ainsi, le châssis à quatre poteaux constitue la structure principale d'un bâtiment à pans déportés dont la paroi est ancrée dans une tranchée de fondation. Celle-ci n'a livré aucun fantôme de bois, ni élément de calage. La quasi absence de portion parfaitement rectiligne ne permet pas d'évoquer l'emploi d'une sablière basse. En revanche, le profil anguleux notamment visible dans la moitié nord-ouest, pourrait suggérer l'emploi d'éléments verticaux, tels que des poteaux jointifs ou une ossature à clayonnage.

Si ce type architectural de bâtiment à module porteur et paroi rejetée est aujourd'hui bien connu dans la moitié nord de la France (Villard-Le Tiec et al. 2018), ces exemples sont beaucoup moins fréquents en Auvergne. Tout au plus, pouvons-nous évoquer la présence de bâtiments à porche d'entrée sur les sites de Clermont-Ferrand « Le Pâtural », de Gerzat « Champmorand » (63), de Chassenard « La Générie » (Deberge 2007 : Fig. 7) ou encore de Charmeil « La Montée du Loup » (03) (Liégard et al. 2007 : 250). Malgré tout, pour ces exemples auvergnats, la paroi déportée est systématiquement restituée et ne repose que sur la présence de deux poteaux décentrés en façade inter-

prétés comme le support du porche. Dans le département de l'Allier, seuls les sites de Lapalisse « Bel-Air » et Coulanges « les Fendeux » montrent un système de module porteur à quatre poteaux et encint par des alignements de poteaux externes matérialisant peut-être l'emplacement des parois du bâtiment (Liégard et al. 2007 : Fig. 6, 10).

En tout état de cause le bâtiment à pans déportés de Montmarault revêt un caractère singulier tant du point de vue de son état de conservation que de ses dimensions. Si ces dernières ne sont pas excessives, le ratio entre les surfaces du module porteur et la paroi périphérique est relativement important. A partir d'un châssis enserrant 8 m², la paroi est parfois rejetée à plus de 3 m de sorte à couvrir une superficie de plus de 56 m², soit une surface multipliée par 7. D'après les exemples observés dans la bibliographie, cette valeur apparaît comme haute. Les exemples les plus proches sont ceux de Rosnay-l'Hôpital « les Gallérandes » (10), Glisy « Les Champs Tortus » (80), Yvré-l'Évêque « Le Grand Aunay » (49) ou encore Carquefou « le Clouët » (44), avec des ratios compris entre 5 et 6,15 (Lallemant 2000 ; Maguer et al. 2018 : 308 ; Maguer, Robert 2013 : 251). Ces occurrences attestent de la maîtrise des charpentiers pour gagner de la surface à l'aide d'un module porteur restreint à quatre poteaux. Cette observation conforte également l'idée d'une paroi constituée d'éléments verticaux participant au

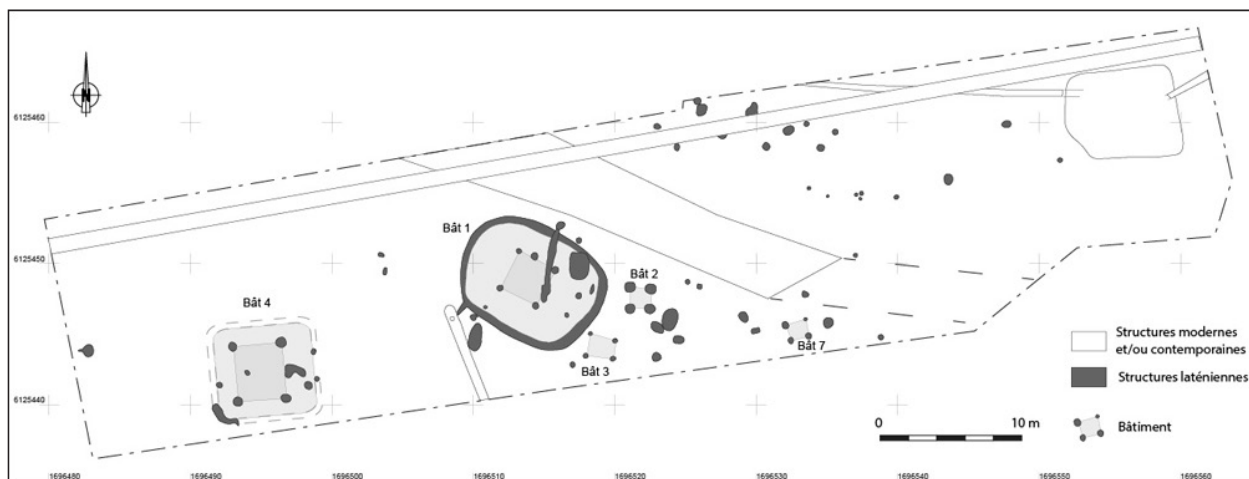


Fig. 2 : Plan des vestiges

maintien des chevrons, soutenus plus au centre par les pannes sablières disposés sur le module porteur. Enfin, le bâtiment de Maselier est également singulier par sa forme ovoïde. Les exemples habituellement rencontrés concernent des formes quadrangulaires (aux angles droits ou arrondis) et des formes circulaires notamment dans l'ouest de la France (Dechezleprêtre et al. 1997). L'exemple le plus rapproché est le bâtiment des « Gallérandes » à Rosnay-l'Hôpital (Lallemand 2000 : 51-54). Là encore, en Auvergne, les exemples de bâtiments aux pans arrondis ne sont pas légion. Citons tout de même les aménagements circulaires en tranchées de Lamais « Paturail » dont la fonction n'est pas certaine (Liégard et al. 2007 : 258).

Dans l'état des données, il est difficile de restituer l'emplacement de l'entrée du bâtiment. Cette difficulté réside tout d'abord dans le fait que la paroi périphérique est continue. Des exemples similaires sont connus à La Chauvellerie-Neuve (49), à Chemillé « la Boirie » (49) (Maguer, Robert 2013 : 251), ou encore à Beuren « Bâtiment 4 » (Allemagne ; Fichtl 2018 : 426). A Maselier, seule peut être observée une profondeur moins importante sur une partie du grand côté nord-est. Ce tronçon correspond à un emplacement encadré par deux trous de poteau probables disposés à l'extérieur de la paroi en façade nord. Là encore, des correspondances peuvent être trouvées avec les deux premiers exemples évoqués ci-dessus. Des paires de poteaux sont déportées près de la paroi sur un des grands côtés. La différence réside toutefois dans le fait qu'ils sont aménagés à l'intérieur du bâtiment. Pour être complet, à Chemillé, le plan évoque deux paires de poteaux se faisant face de part et d'autre de la tranchée de fondation (Maguer, Robert 2013 : 251). S'il convient de conserver une certaine prudence, ces observations permettent d'envisager l'hypothèse d'une ouverture sur cette façade nord, dont l'encadrement pouvait reposer dans cette paire de structures.

Outre le bâtiment 1, le site se compose de silos, de fosses accueillant pour certaines des rejets de foyer de forge, et de quatre autres constructions. Trois d'entre elles correspondent à de petits édifices à quatre poteaux dont la superficie n'excède pas 3 m². La quatrième est également interprétée comme un bâtiment à pans déportés. Nettement plus arasé que le bâtiment 1, il conserve toutefois une partie d'une tranchée périphérique au niveau de l'angle sud-ouest. Le module porteur de quatre poteaux couvre une superficie de 13 m², et permet de soutenir une paroi ancrée dans une tranchée rejetée à un peu moins d'1,50 m, conférant une surface totale estimée à 43 m². En façade orientale, trois poteaux décalés pourraient matérialiser un porche d'entrée. A l'ouest, un poteau isolé est peut-être le seul vestige préservé d'un second accès.

La chronologie de l'occupation est essentiellement obtenue à partir du mobilier céramique. L'essentiel du matériel collecté sur le site correspond à La Tène B. Le bâtiment 1 constitue donc un des rares plans complets de bâtiment pour cette période dans la région. Lors de La Tène finale, le site est encore occupé comme l'attestent quelques éléments céramiques dont des fragments d'amphores retrouvés dans des fosses et fossés recoupant pour certaines le bâtiment 1. La présence de cet ensemble de bâtiments suggère un établissement rural dont l'extension reste à définir. Enfin, le site de Maselier à Montmarault permet de documenter un secteur méconnu tout en précisant le potentiel de conservation des vestiges sur ce socle granitique.

Bibliographie

Deberge Y., 2007. Les établissements ruraux fossoyés en Basse-Auvergne du IIIe au IIe s. av. notre ère. In Mennessier-Jouannet Chr., Deberge Y., L'Archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne, Actes du XXVIIe colloque

international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (Clermont-Ferrand, 23 mai - 1er juin 2003) - Thème régional. Monographies d'archéologie Méditerranéenne, Lattes, 2007, p. 221-241.

Dechezleprêtre Th. et al., 1997. Les constructions à plan circulaire de Haute-Normandie, *Revue Archéologique de l'Ouest*, tome 14, 1997, p. 49-56.

Fichtl S., 2018. L'architecture monumentale à la fin de l'âge du Fer, In Villard-Le Tiec A., Menez Y., Maguer P., *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Actes du 40e colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016. Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 419-437.

Lallemand D., 2000, Rosnay-l'Hôpital, les Gallérandes (Aube). Document final de synthèse, Sauvetage urgent, AFAN, Châlons-en-Champagne, 172 p.

Liégard S. et al., 2007. Les établissements ruraux ouverts laténiens du nord de l'Auvergne, In Mennessier-Jouannet Chr., Deberge Y., *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*, Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (Clermont-Ferrand, 23 mai - 1er juin 2003) - Thème régional. Monographies d'archéologie Méditerranéenne, Lattes, 2007, p. 243-265.

Maguer P., Robert G., 2013. La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France, In KRAUSZ S. et al., *L'âge du Fer en Europe*, Mélanges offerts à Olivier Buchenschutz, Bordeaux, Ausonius Editions, Coll. « Mémoires », p. 247-258.

Maguer P. et al., 2018. Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le nord et l'ouest de la France : de La Tène moyenne à La Tène finale, In Villard-Le Tiec A., Menez Y., Maguer P., *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Actes du 40e colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016. Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 303-326.

Villard-Le Tiec A. et al., 2018. Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale, Actes du 40e colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016. Presses Universitaires de Rennes, 2018, 735 p.